REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE – TRAVAIL – PROGRES

CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION

Discours du Président du CSC

A la cérémonie de clôture du Colloque international sur le thème : « 25 ans de régulation des médias au Niger : bilan, défis et perspectives »

Niamey, Hôtel GAWEYE, le 04 novembre 2016

Cher collègue Monsieur le Président de la HAAC du Bénin, en charge du Secrétariat Exécutif du RIARC

Cher collègue Monsieur le Président de la HAAC du Togo,

Chers collègues anciens Présidents du CSC et de l'ONC

Messieurs les Chefs de Délégation des pays invités

Mesdames et Messieurs les délégués des pays invités

Mesdames et Messieurs, actuels et anciens membres du CSC

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations publiques et des ordres professionnels

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations socioprofessionnelles des médias, des syndicats et des organisations de la société civile

Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques

Mesdames et Messieurs les journalistes

Chers participants.

Tout est bien qui finit bien, serais-je tenté de dire à l'entame de mes propos. Mais enfin, je laisse **la liberté** à chaque participant, chaque participante, pour évaluer et apprécier, en toute **indépendance** d'esprit, l'organisation, le contenu et le déroulement de ce colloque, organisé à l'occasion du 25ème anniversaire du Conseil Supérieur de la Communication.

Liberté et indépendance : deux valeurs cardinales qui ont motivé la création du CSC, il y a 25 ans, par les forces vives de la nation nigérienne, réunies au sein de la Conférence Nationale Souveraine.

Ces motivations, fidèlement rappelées par le témoignage éloquent du Président Sanoussi Tambary Jackou, ont été inscrites en bonne place dans l'Acte Fondamental No 40 de la CNS portant création et attribution du CSC qui dispose, en ses articles 2 et 3 : « le Conseil Supérieur de la Communication est une autorité administrative indépendante du pouvoir politique » ; il a pour mission de « garantir les libertés de communication et l'accès équitable des partis politiques et des syndicats aux médias d'Etat. »

Mesdames et Messieurs

Après vingt cinq ans de pratique de régulation des médias, jalonnés de fortunes et d'infortunes diverses, il faut se réjouir d'un acquis de taille. Cet acquis, c'est l'attachement du Peuple nigérien aux valeurs fondatrices du CSC : **Liberté et Indépendance.**

Ce n'était donc pas un hasard, si ces valeurs ont toujours été inscrites dans les textes créant les instances de régulation des médias au Niger.

Ce n'était pas aussi un hasard quand les forces vives de la nation se sont toujours mobilisées pour défendre ces valeurs, quand certains régimes ont tenté de les bafouer.

Enfin, ce n'est certainement pas un hasard, si ces valeurs sont encore inscrites en lettres d'or dans la Constitution du 25 novembre 2010, qui dispose en ses articles 156 et 157 : « le Conseil supérieur de la Communication est une autorité administrative indépendante qui a pour mission d'assurer et de garantir **la liberté et l'indépendance** de la presse écrite et électronique et des moyens de communication, conformément à la loi. »

Je ne pense pas trahir l'esprit de nos échanges, en affirmant que la principale leçon à tirer de ce colloque, c'est la nécessité de préserver et de consolider, aujourd'hui et dans l'avenir, cet acquis important de notre processus démocratique, à savoir une instance de régulation des médias fondée sur les valeurs de **liberté et d'indépendance.**

Mesdames et Messieurs

Au cours de trois jours des travaux de notre colloque, nous avons exploré ensemble le passé, le présent et l'avenir de la régulation des médias au Niger, à travers un témoignage et sept communications d'une densité et d'une profondeur remarquable.

Nous avons aussi échangé les expériences enrichissantes de plusieurs pays, qui sont venus nous témoigner leur amitié et leur solidarité.

Nous avons profité de l'expertise, de deux professeurs d'université de renom, dont les réflexions et les publications dans les domaines de la communication et de la régulation ont une valeur indéniable de référence, aussi bien en Afrique dans le reste du monde.

Nous avons utilement bénéficié des expériences inoxydables des anciens présidents, vice-présidents, SG et membres des instances de régulation précédentes.

Nous avons enregistré des contributions assez intéressantes, au cours des débats intenses que nous avons menés, dans le respect de la liberté d'opinion et l'indépendance d'esprit de tous les participants.

Alors, quoi de plus normal que des recommandations pertinentes puissent découler de ce colloque, qui a réuni, comme la CNS, toutes les forces vives de la nation. Avec une cerise cette fois-ci sur le gâteau : l'apport des experts extérieurs, des instances de régulation sœurs et des partenaires techniques et financier du CSC.

Je termine mes propos en réitérant les remerciements et la gratitude du CSC à l'endroit de toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de ce colloque, en commençant par nos partenaires financiers et opérationnels, les experts, les participants, les membres du comité scientifique et du comité d'organisation, le personnel du CSC, de l'hôtel GAWEYE, les agents du Protocole d'Etat, de sécurité, les chauffeurs et les hôtesses.

En souhaitant un bon retour dans leurs pays respectifs à tous les participants venus de l'extérieur, je déclare clos les travaux du colloque international sur le thème : « 25 ans de régulation des médias au Niger : bilan, défis et perspectives. »

Rendez-vous est pris pour le 50ème anniversaire Incha Allah.

Je vous remercie de votre aimable attention.